

Colloque Économie de marché et new public dans le champ social, impact et alternatives

Martine TRAPON. Atelier n° 6 : « Héritage et transmission, dire nos métiers »

Mardi 2 juillet 2019

Argument.

Robert Castel, sociologue, dans l'avant-propos de son ouvrage « *La montée des incertitudes, travail, protection, statut de l'individu* » cite une formule de Paul Valéry concernant le royaume de France au temps de Montesquieu, avant 1789, : « *Le corps social perd tout doucement son lendemain* » Il ajoute que si nous ne sommes pas à la veille d'une révolution, « *une transformation considérable s'est opérée (...) quant à la façon dont nous pouvons nous représenter l'avenir et avoir prise sur lui* »

Dans cet atelier nous nous proposons de partager nos expériences concernant plusieurs questions : Le rapport au corps social c'est-à-dire dans ce qui nous occupe, notre relation aux corps de métiers dont nous parlons ici et plus largement aux modifications dans ce rapport pour tout un chacun dans une société devenue une « *société des individus* ».

Notre représentation du progrès social car celui-ci, ainsi que l'écrit Robert Castel, « *n'est pas seulement une construction conceptuelle prenant sens dans une idéologie de l'histoire. Pour les sujets sociaux, il se vit à travers les projets concrets qu'ils mettent en œuvre au jour le jour, orientés vers un avenir qui leur assurera un mieux-être* », projets concrets constituant la pierre d'angle de nos pratiques d'accompagnement dans l'exercice de nos métiers.

Enfin puisqu'il s'agit de « dire nos métiers », il s'agira de prendre la parole à propos de ce dont nous sommes les héritiers et de ce que nous transmettons. Nous ne pourrions donc pas faire l'économie de l'examen des métamorphoses qui nous

traversent tous, en particulier dans notre relation au passé, au présent, à l'avenir de ces métiers particuliers du travail social.

« Héritage, transmission, dire nos métiers. »

Qu'est-ce qu'un héritage ?

L'héritage est le patrimoine laissé par une personne décédée et transmis par succession.

Au figuré ce qui est transmis comme par succession, ce qu'on tient des prédécesseurs sur le plan du caractère, de l'idéologie, et/ou qui est pénible à assumer.

Le « Travail social » comme objet de transmission est un objet complexe, il ne l'est pas moins comme patrimoine. Son exercice est composite, il varie selon l'organisation de l'action publique, les formes institutionnelles et les publics ainsi que les métiers et activités au sein desquels il se réalise.

Pour rappel la Définition internationale du travail social approuvée par l'assemblée générale de IASSW le 10 Juillet 2014 à Melbourne : « le Travail social est une pratique professionnelle et une discipline. Il promeut le changement et le développement social, la cohésion sociale, le pouvoir d'agir et la libération des personnes. Les principes de justice sociale, de droit de la personne, de responsabilité sociale collective et de respect des diversités, sont au cœur du travail social. Étayé par les théories du travail social, des sciences sociales, des sciences humaines et des connaissances autochtones, le travail social encourage les personnes et les structures à relever les défis de la vie et agit pour améliorer le bien-être de tous. »

Le travail social est né au début du XIX<sup>e</sup> Siècle d'un processus de changement politique fondamental, la constitution d'une forme nouvelle de gouvernement, l'État, accompagné d'une laïcisation progressive des dispositifs d'entraide, de

l'avènement en Europe d'une société républicaine, solidaire et démocratique. Société dans laquelle le droit garantit à tous un secours sans condition, où il devient possible à chacun de rediscuter sa situation, de revenir sur son échec, de calmer ses inquiétudes ou de vivre avec son handicap. C'est de ce projet politique que s'est fondé le travail social, projet politique qui soutient sa portée et son efficacité symbolique sur deux axes fondamentaux : être un lieu d'engagement des sujets dans la relation à propos de la question sociale posée de façon unique et particulière, dans un espace discursif et constituer un espace social où se manifeste l'incomplétude de l'institution et la possibilité de sa critique ainsi que de son progrès.

La construction du travail social comme patrimoine s'est amorcée durant ce qu'on appelle le siècle de la modernité, dans le sillage du siècle des Lumières et c'est poursuivi jusqu'à nos jours. Cependant, cet héritage, selon bon nombre de philosophes politiques, est contrarié à l'issue de la seconde guerre mondiale avec l'émergence d'une « rupture définitive entre passé et avenir » et l'effacement du « trésor » que constituait le XVIII<sup>e</sup> siècle, porteur de tant de promesses, parmi lesquels le bonheur et la liberté pour tous ».

Que s'est-il donc passé entre le siècle des Lumières et le vingtième et unième siècle ? La prophétie de d'Alexis de Tocqueville : « *Le passé n'éclairant plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres* » se serait-elle réalisée ? C'est l'hypothèse que formule Hannah Arendt, philosophe, dans la préface de son ouvrage « La crise de la culture » quand elle commente l'inquiétude du poète et résistant René Char qui écrit au sortir de la guerre : « *Notre héritage n'est précédé d'aucun testament !* » ; La disparition de la possibilité de pensée étant alors, selon la philosophe, un des risques possibles pouvant advenir dans ce nouvel état du monde. C'est sur cette brèche ouverte entre passé et avenir, cette rupture dangereuse qu'apparaît le travail social tel que nous le connaissons encore aujourd'hui. L'assistance et le secours professionnalisés accompagnant selon moi l'affaiblissement des liens de solidarité mécanique, obligations inscrites dans la

tradition, pour soutenir le lien de solidarité organique dans une société devenue celle de l'individu autonome et responsable. L'action publique installant également la pratique du travail social sur une nouvelle répartition entre l'espace public et l'espace privé.

Transmettre ce patrimoine n'est pas simple car cette transmission nécessite de resituer les différentes doctrines sur lesquelles se sont successivement fondées les pratiques de travail social dans l'évolution des contextes historiques, politiques et économiques, celle des idées et les métamorphoses des formes du lien social. Les savoirs, les connaissances et les retours sur expériences s'inscrivent dès lors dans un champ caractérisé par un corpus pluridisciplinaire et un partage des savoirs porteurs de conflits idéologiques, théoriques, cliniques et méthodologiques qui compliquent leur transmission.

Cette transmission s'inscrit aussi de façon intergénérationnelle. On peut imaginer la nature de ce débat étant donné l'importance de la dimension personnelle et affective que suppose l'engagement professionnel de chaque travailleur social. La durée d'une génération humaine correspond généralement au cycle de renouvellement d'une population adulte apte à se reproduire, à savoir environ 25 ans ou environ 3 générations par siècle. Les travailleurs sociaux interviennent donc depuis trois générations si on évalue à peu près à un siècle la naissance de l'État social. Durant ce siècle la société a changé, les formes de la question sociale ont évolué et ont modifié la fonction du travail social. Dès lors que transmettre ? Qu'accepte-t-on de ces « anciens métiers » ? S'agit-il des mêmes métiers ? La généalogie de ces métiers est également prégnante. Dans quelle filiation s'inscrire, celle du service social, de l'éducation spécialisée, de l'animation ? Quelle conception, quelle place donner à la personne accompagnée, quelle éthique de l'acte privilégié ?

Enfin selon moi la question de la transmission est inséparable de l'acte de formation que nous accomplissons tous dans l'ici et maintenant de notre exercice professionnel et pour ce faire je souhaite évoquer un souvenir cinématographique. Dans leur film « Le fils », Jean Pierre et Luc Dardenne montrent en un plan séquence toutes les composantes de la situation d'apprentissage. Un maître charpentier donne sa première leçon. Il s'agit pour les élèves d'apprendre à monter une poutre sur la charpente en construction d'une maison. Il explique les gestes : appuyer l'échelle contre le mur, placer ensuite la poutre en équilibre sur son épaule et maintenir cet équilibre en montant à l'échelle en s'y tenant d'une main l'autre tenant la poutre. L'apprenti a peur dès qu'il prend de la hauteur et l'on voit tout de suite que le geste ne sera réussi qu'à condition qu'un angle parfait se forme entre l'inclinaison de l'échelle sur le mur et celle du corps du porteur montant à l'échelle, angle parfait rendant seul possible le maintien de la poutre en équilibre sur l'épaule. Le maître indique aussi la nécessité de tourner son regard vers le haut afin de faciliter le mouvement. Mais l'on voit aussi que chaque corps étant différent, l'angle formé entre les jambes de chacun et l'inclinaison de l'échelle n'aura jamais le même écartement, cet angle sera donc l'invention de chaque apprenti trouvant tour à tour l'équilibre.

Les frères Dardenne nous donnent à voir ceci : les composantes d'un geste peuvent être apprises mais la réussite de celui-ci relève de la confiance, c'est-à-dire, de la somme de l'invention de l'élève et de sa confiance dans le maître pour vaincre sa peur et trouver son propre équilibre au risque de la chute. Confiance de l'apprenti qui vient en écho à la confiance du maître dans son propre désir de transmettre, désir qui se fonde de l'acceptation de l'incomplétude de son savoir et de la reconnaissance de l'intelligence de l'apprenti.

Pour ce qui concerne les métiers que s'agit-il de dire ? Quels sont les mots ? Quels sont les gestes ? Quelles formes d'expérience sont mises en œuvre ? Dire les métiers est très proche selon moi de cette éthique de la confiance.

Selon Michel Chauvière, sociologue, dès son origine le travail social est composite et se soutient d'un « carré des intelligences », formé « du droit et des accords normatifs qui en découlent, des institutions ainsi que des médiations professionnelles et démocratiques, des savoirs sociaux via la recherche et la formation et enfin celles des actes de métier en situation, autrement dit les actes cliniques. »

Donc s'il s'agit de répertorier les « gestes » et les « mots » du travail social (vous noterez que je ne dis pas compétence ...) il nous faut d'une part tenir compte de ce « carré d'intelligences » et d'autre part repérer ce qu'il y aurait de commun à tous les modes d'exercice du service social.

Examinons les mutations visibles pour chacun des carrés pour en tenter le lexique.

#### L'expérience de la rencontre

Michel Autès, sociologue, rappelle dans son article « Les métamorphoses du travail social » que « les contextes de travail des professionnels du travail social sont d'emblée des situations d'interaction. Et il ajoute : ce qu'il y a de commun à l'ensemble des professionnels c'est la rencontre avec l'autre. (...) la relation est à la fois la finalité et l'objet de l'intervention. » Cela veut dire que la technique est au service de la relation et que l'objet de la transaction porte sur les personnes ». Toutes les situations de travail s'inscrivent dans le registre de la parole, de l'échange, dans l'intersubjectivité. Les techniques sont toujours des prétextes, des outils, des médiations, mais c'est la relation qu'elles permettent qui est l'essentiel. Elles sont des transactions symboliques et identitaires où la subjectivité de l'intervenant sera profondément engagée. Du fait de cette dimension subjective et langagière, le récit est au cœur de l'intervention sociale.

Dire le métier, c'est donc en faire le récit, le raconter, raconter une histoire et entendre cette histoire dans toute son originalité pour ensuite mieux saisir le

caractère particulier de la rencontre avec l'autre et de laisser toute sa place à son récit à lui.

Ce qui est à dire est donc principalement l'expression de cette capacité à l'engagement dans un « dire particulier », cette interaction où se met en jeu une rencontre dans laquelle la différenciation des places tient au fait que les deux protagonistes n'ont pas le même pouvoir mais que leur possibilité d'engagement dans la relation est équilibrée. Si cette capacité à l'engagement peut être facilitée par un apprentissage des techniques de la relation et une connaissance des dispositifs, cela ne peut en aucun cas suffire à l'expérimenter, à s'y risquer.

Encore faut-il que les conditions de la rencontre, espace de cet engagement soit rendu possible et repérable dans un récit à deux voix, dire cette aventure qui consiste à rencontrer l'autre même s'il reste une énigme.

Lire les dispositifs :

Le droit : La fonction du droit s'est transformée. En France depuis les années 80 l'État social a diminué sa fonction protectrice globale et créé de nouveaux dispositifs et de nouvelles catégories d'ayant droits en lien avec une situation sociale caractérisée comme particulière (RMI, FSL) ou du fait de leur domiciliation (Politique de la Ville). Si cela donne l'illusion d'augmenter les possibilités de résolutions de certains problèmes, ces dispositifs individualisés demandent plus au bénéficiaire en termes de responsabilité. Ils le mettent au centre du dispositif et donnent à penser qu'il relèverait de sa seule compétence de faire valoir son droit et de l'utiliser. Nous ne sommes plus dans l'assistance mais dans la gestion d'une situation qui doit conduire la personne vers la résolution de son problème sans parfois qu'il en ait compris l'énoncé.

Lire ces nouveaux dispositifs demande donc un effort plus important de la part du bénéficiaire et de celui qui l'accompagne, et entraîne à la fois une difficulté de

partage entre travailleurs sociaux et la tentation de se satisfaire de réponses standardisées et gestionnaires.

Tracer la géographie institutionnelle :

Selon Pierre Legendre, psychanalyste « en signifiant des raisons de vivre et de mourir, de soutenir la cause humaine (...) Les institutions désignent un lieu logique inséparable de la politique, un lieu où se jouent quelques-unes des mises les plus essentielles à la vie, c'est-à-dire à la reproduction de la vie ». L'institution institue autre chose que le soin pour l'hôpital, un au-delà de l'éducation pour l'école, plus que de l'aide pour le service social ...

Aujourd'hui les institutions se transforment en organisation, dispositifs ou plateformes. Dès lors le social ne relève plus de valeurs et de principes généraux et universels, il est organisé, c'est-à-dire organique. On voit bien qu'il faudra en définir le sens d'une autre façon. Dire nos métiers implique donc de se situer sur cette nouvelle géographie et d'en tracer la cartographie. Les lieux d'exercice du travail social étant toujours davantage détachés des institutions de droit commun dont ils constituaient auparavant l'espace de réparation et la passerelle vers celui-ci. Aujourd'hui constitués en îlots spécialisés ils accentuent le ciblage des populations et leur discrimination. Il est donc nécessaire pour les travailleurs sociaux de repérer leur isolement, l'affaiblissement et de leur fonction de passeur ainsi que leur empêchement à représenter ce qui les a fondés, la part protectrice de l'État social, la garantie de la citoyenneté sociale et donc la place de la personne dans ce nouveau paysage.

Martine Trapon.

Juillet 2019.

Bibliographie

Arendt, Hannah, *La crise de la culture*, Gallimard, 1972.

Autès, Michel, *Les paradoxes du travail social*, Dunod, 1999.

Castel, Robert, *Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, Fayard, 1995.



Castel, Robert, *La montée des incertitudes, Travail, protections, statut de l'individu*, Éditions du seuil, 2009

Chauvière, Michel, *L'intelligence du social en danger*, La découverte, 2011.

Chauvière, Michel, *Le Travail social dans l'action publique*, Dunod, 2004.

Chauvière, Michel, Depenne, Dominique, Trapon, Martine, *Dialogue sur le génie du travail social*, ESF, 2018.